

L'EXEMPLE DU QUARTIER DE L'ETANG, VERNIER





PLAN DE LA PRESENTATION

- 1. Présentation du quartier
- 2. Principes de la mutualisation
- 3. Principes constructifs, techniques et organisationnels
- 4. Mobilité et site 2000 watts
- 5. Problématiques commerciales: logements, activités
- 6. Optimisation parkings: les atouts
- 7. Optimisation parkings: les risques
- 8. Conclusion

QUARTIER DE L'ÉTANG

EVOLUTION + MISE EN PRATIQUE DE LA MUTUALISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT

1.PRESENTATION DU QUARTIER

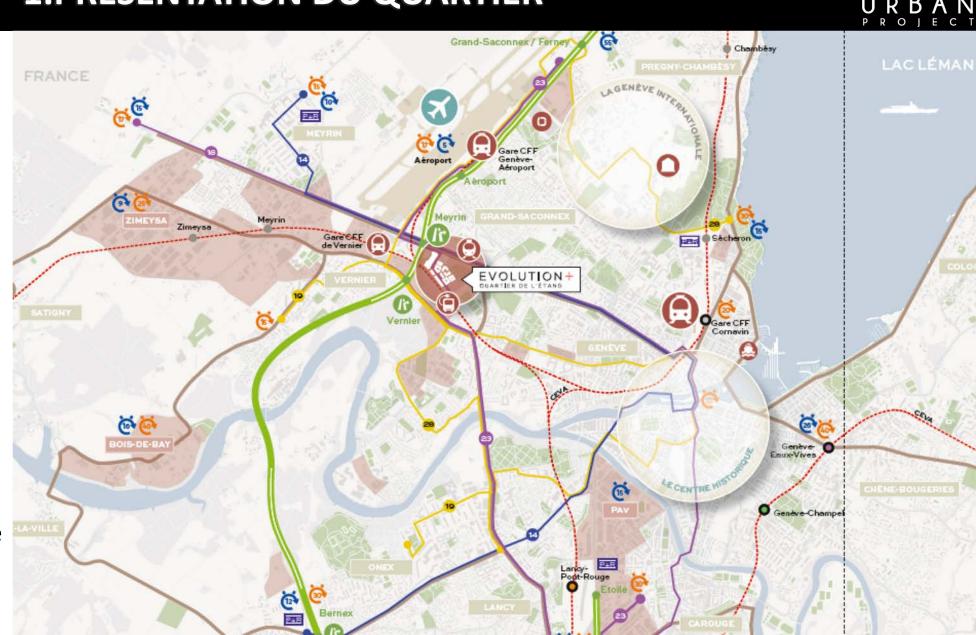


Situation:

A proximité des gares de Vernier, de Cornavin et de l'aéroport.

Le Quartier est bien connecté et bénéficie d'un réseau dense de Transports publics (TP), d'un accès direct à l'autoroute.

Le cœur historique de Genève est à 2 km et atteignable en vélo via la Voie Verte qui desservira le Quartier.

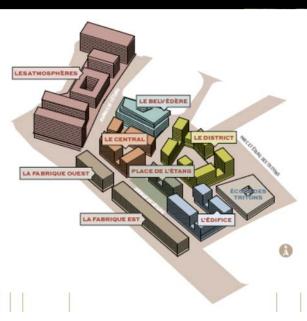


EVOLUTION+ QUARTIER DE L'ÉTANG

MISE EN PRATIQUE DE LA MUTUALISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT

1.PRESENTATION DU QUARTIER





Un quartier de 11 ha.

Surfaces construites réparties sur 7 îlots:

- SBP: 250'000 m2 (hors-sol)
- SP : 150'000 m2 (sous-sol)



1.PRESENTATION DU QUARTIER



3 îlots de logements

- 290 PPE
- 580 locatifs

3 îlots d'activités

- Hôtels (700 ch.)
- Résidence seniors (96 appts)
- Résidence étudiants (280 lits)
- Loisirs
- Commerces
- Artisanat
- Bureaux

1 école

=> Mixité du Quartier!



QUARTIER DE L'ÉTANG

EVOLUTION + MISE EN PRATIQUE DE LA MUTUALISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT

1.PRESENTATION DU QUARTIER



3 parkings

Les Atmosphères:

780 places

PUBLIC

Les Fabriques:

560 places

PUBLIC

Le District:

430 places

PRIVE

Total:

1'770 places





2.PRINCIPES DE LA MUTUALISATION





La mutualisation, c'est une optimisation, une synergie entre les pratiques de stationnement de différents types d'usagers :

- Les places sont indépendantes d'un logement ou d'une surface commerciale.
- Les places ne sont pas physiquement réservées et sont au bénéfice d'un abonnement mensuel avec conditions d'utilisation.

Calcul du besoin selon affectations et surfaces, réglementation genevoise et normes VSS : **2'250** places.

Nombre de places effectives construites selon négociation et justification auprès des autorités : 1'770 places.

- ⇒20 % de places en moins à construire avec le concept de mutualisation (soit 500 places pour environ 40'000 m3 et 25 mios).
- ⇒Distingo entre places «physiques» et »virtuelles» : la mise à disposition réglementaire de 0.9 places par logement, se traduit, avec la mutualisation, par 0.9 « droits d'accès ».



MISE EN PRATIQUE DE LA MUTUALISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT 3.PRINCIPES CONSTRUCTIFS





Les parkings mutualisés répondent ici à différents enjeux :

- Parkings en sous-sol ciblés dans 3 îlots sur 7.
- Des parkings globalement sous l'assiette des bâtiments (pas de jardins sur dalle et pleine terre pour les arbres).
- 2 parkings «publics» pour la clientèle, les visiteurs et les employés des activités du quartier.
- 1 parking «privé» réservé aux habitants et en partie aux employés des activités du quartier.
- Intégration forte de la mobilité douce avec 2'600 places vélos (2'000 intérieures et 600 extérieures).
- Intégration de places 2 roues dans les parkings.
- 1 signalétique affirmée pour l'orientation et la qualité de l'accueil.



MISE EN PRATIQUE DE LA MUTUALISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT 3.PRINCIPES TECHNIQUES





Les parkings mutualisés répondent ici à différents enjeux :

- Gestion des accès et des contrôles d'accès (la place attribuée n'est pas implicitement sous son immeuble).
- Equipements: péage (barrières), caisses de paiement, guidage.
- Solutions pour l'électromobilité (bornes de recharge traitées par grappes).
- Solutions pour le partage type Mobility (places réservées).



MISE EN PRATIQUE DE LA MUTUALISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT 3.PRINCIPES ORGANISATIONNELS





Les parkings mutualisés répondent ici à différents enjeux :

- La maîtrise foncière des sous-sols affectés aux parkings.
- La mise en place des servitudes adéquates.
- · La gestion unifiée avec un gestionnaire unique pour les 3 parkings.
- Règles d'attribution et tarification uniformisées.
- Adhésion de la Ville de Vernier, politique environnementale volontariste (Cité de l'énergie Gold).



4. MUTUALISATION ET SITE 2000 WATTS





Certification

Site 2000 watts

Les indicateurs quantitatifs clés d'un Site 2000 watts :

- Energie et émission de GES pour la construction (Ecobilan).
- Energie et émission de GES pour l'exploitation.
- Energie et émission de GES pour la mobilité induite.

=> La mutualisation apparaît favorable pour les indicateurs 1 et 3. La dissociation logements/places de stationnement est un critère favorable.



5.PROBLEMATIQUE COMMERCIALE: LOGEMENTS





Le nombre de places offert par les parkings mutualisés doit être pesé avec les enjeux de commercialisation des logements :

- Le nombre de places calculé selon les normes est à respecter strictement, les ratios de référence conduisent à l'Etang à une moyenne de 0.9 place par logement (soit 0.7 place par logement effectif vu les 80% d'optimisation par mutualisation).
- L'enjeu est de trouver le bon équilibre entre places disponibles, situation urbaine, qualités du quartier et attentes des acheteurs et locataires, afin de rendre les logements suffisamment attractifs.
- => L'Etang restreint le nombre de places/droits d'accès mais présente d'autres atouts : prix du m2 (ZD), proximité des services et des TP, site 2000 watts, espaces verts.



5.PROBLEMATIQUE COMMERCIALE: ACTIVITES





Le nombre de places offert par les parkings mutualisés doit être pesé avec les enjeux de commercialisation des activités :

- Le nombre de places calculé selon les normes est un maximum pour les Activités.
- L'enjeu est de trouver le bon équilibre entre places disponibles et capacité d'accueil des employés et des clients, afin de garantir l'attractivité pour le preneur.
- => L'Etang restreint le nombre de places/droits d'accès mais présente d'autres atouts : proximité des services et des TP, concept et qualité architecturale soignés, espaces verts.



6.OPTIMISATION DES PARKINGS: LES ATOUTS





La maîtrise des places de stationnement permet à l'Etang de développer des atouts, la contrainte devient un avantage :

- Surfaces libérées au bénéfice de la mobilité douce et de la végétalisation.
- Confort généré par l'absence de stationnement en surface : bruit, visuel.
- Environnement plus sûr sans véhicules en mouvement : sécurité des personnes.
- Maîtrise et répartition des coûts: le coût des places non construites peut être attribué à d'autres postes.
- Flexibilité pour les habitants de ne pas devoir acheter/gérer une place liée à un logement ou de pouvoir s'en défaire à terme.



7.OPTIMISATION DES PARKINGS: LES RISQUES





La restriction du nombre de places et la mutualisation peuvent générer des effets non souhaités :

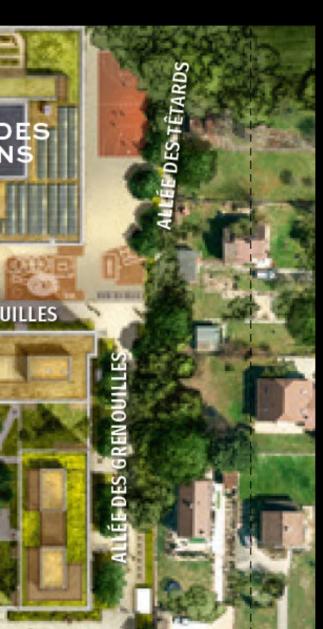
- Report du stationnement du quartier sur les quartiers environnants (places bleues et blanches)
- Location de places dans des garages/box dans les quartiers environnants.

Soit une captation du potentiel de stationnement des autres quartiers.



MISE EN PRATIQUE DE LA MUTUALISATION DES PLACES DE STATIONNEMENT 8.CONCLUSION_REGARDS CROISÉS





La réalisation du Quartier de l'Etang, à proximité d'une zone pavillonnaire permet d'observer la transition du rapport à la voiture :

- D'une part, le stationnement traditionnel de la zone pavillonnaire : sur la parcelle avec portail sur rue, allée, cour et garage, ainsi que places dans la rue de desserte.
- D'autre part, le stationnement de tendance nouvelle, maîtrisé, mutualisé, volontariste du Quartier de l'Etang.
- => La mutualisation permet une réduction du nombre de places de stationnement mais ne réduit pas la mobilité et d'autres pratiques sont privilégiées et intégrées (TP, places vélos et 2 roues).



8.QUELLE MOBILITE DANS LE FUTUR?





Il sera instructif de suivre en phase Exploitation l'utilisation et la gestion du dispositif de parking avec mutualisation mis en place au Quartier de l'Etang.

A noter que la certification Site 2000 watts prévoit un suivi des pratiques de mobilité.

Yannick Orset, directeur de projet

MERCI DE VOTRE ATTENTION